

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Semaine des enseignants

Diverses activités sont prévues pendant la semaine des enseignants à la Commission scolaire de la Tourelle. Goûters, messages d'appréciation et regroupement d'élèves et de professeurs se dérouleront dans la majorité des dix écoles de la commission scolaire. La plupart des établissements seront décorés pour l'occasion et plusieurs accueilleront des invités spéciaux. Cette semaine thématique, du 14 au 18 février, a pour but de souligner et valoriser le travail des enseignants de la commission scolaire.

BAIE-COMEAU

252 000 \$ pour la rénovation

Québec accorde 252 000 \$ dans la région pour la rénovation de maisons habitées par des familles à faibles revenus. La MRC Haute-Côte-Nord reçoit 134 000 \$, la MRC Manicouagan s'est vu remettre 79 000 \$ et la ville de Forestville recevra 39 000 \$ pour la réalisation de ces projets. Chaque propriétaire peut recevoir la somme maximale de 7500 \$ pour apporter des réparations à son logement. Les sommes sont attribuées en vertu du programme RÉPARATION du gouvernement du Québec.

BAS-SAINT-LAURENT

Centraide à 98 % de son objectif

Centraide Bas-Saint-Laurent a finalement recueilli 442 000 \$, soit 98 % de son objectif fixé à 450 000 \$. Depuis l'annonce des résultats de la dernière campagne de souscription en décembre, l'organisme a reçu 32 000 \$. Considérant la situation économique fort difficile, Centraide Bas-Saint-Laurent parle d'une performance extraordinaire. En 1992, l'organisme avait amassé quelque 430 000 \$. L'an dernier, il a reçu des demandes d'aide financière totalisant plus de 670 000 \$.

GASPÉSIE

Aménagement forestier

Il est possible de consulter jusqu'au 23 mars, les plans quinquennaux en aménagement forestier qu'ont préparés les industriels de la région. Il suffit de s'adresser, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, aux unités de gestion du ministère des Ressources naturelles. Ces plans décrivent les infrastructures que les industriels comptent mettre en place, les travaux sylvicoles qu'ils ont l'intention de réaliser de même que les secteurs où sera effectuée la récolte de bois.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Tournoi de hockey familial

Un tournoi de hockey familial sera présenté, du 11 au 13 février, à l'aréna J.-Robert-Lévesque, de Sainte-Anne-des-Monts. Ce tournoi, organisé par les Chevaliers de Colomb, regroupera des formations composées de joueurs portant le même nom de famille. Les équipes doivent s'inscrire avant le 11 février, midi, au 763-7947 ou au 763-5863.

En Gaspésie

Les projets de traversiers abondent

CARLETON — À défaut d'exploiter pleinement leurs ressources halieutiques, pénurie de morues oblige, les Gaspésiens demeurent tournés vers la mer pour trouver une solution à leurs problèmes économiques. Les nombreux projets de liens maritimes présentent à l'étude en témoignent.

par GILLES GAGNÉ
 collaboration spéciale

Outre le remplacement du traversier Lucy Maud Montgomery, qui relie les îles de la Madeleine à l'Île-du-Prince-Édouard, jusqu'à l'instauration d'un service reliant Gaspé-Nord à la Minganie via l'île d'Anticosti, trois autres projets pointent à l'horizon.

La Chambre de commerce et la Corporation de développement de Carleton pilotent le projet d'une liaison estivale, à raison de trois aller-retour par semaine, entre cette ville et les îles de la Madeleine en louant l'imposant John-Hamilton Gray, qui ne sert que l'hiver dans les Maritimes.

À Port-Daniel, près de Chandler, les élus municipaux et la Commission industrielle régionale ont toujours bon espoir de trouver des investisseurs en vue de relier ce village à Bas-Caraquet, du côté néo-brunswickois de la baie des Chaleurs, au moyen d'un navire accueillant uniquement des passagers.

Enfin, les groupes socio-économiques de la région de Matane tentent toujours d'obtenir les crédits nécessaires (de 500 000 \$ à 700 000 \$) pour construire une rampe de chargement qui inciterait la Coopérative de transport maritime et aérien des îles de la Madeleine (CTMA) à assigner son navire CTMA Voyageur à la liaison Matane-Cap-aux-Meules. Ce navire effectue un voyage par semaine entre les îles et Montréal, alors qu'il pourrait en faire deux à partir de Matane.

Un navire neuf ?

Le remplacement du Lucy Maud Montgomery, un navire vieux de 30 ans, est un dossier qui déborde largement le cadre madelinot. Les maires des îles souhaitent un traversier tout neuf, évalué à 125 millions \$, mais les gens de la région de Québec, inquiets de la fermeture éventuelle du chantier MIL Davie de Lévis, le veulent encore davantage. Près de 2000 emplois sont en jeu !

Ironie du sort, les dirigeants de la CTMA, propriétaire du Lucy Maud, ne désirent plus d'un navire neuf. Ils se contenteraient volontiers d'un navire usagé. « Ça fait cinq ans qu'on attend. Ça doit arrêter. Avec l'ouverture prochaine du tunnel sous la Manche, il y aura dès 1994 plusieurs bons bateaux disponibles en Angleterre, peut-être supérieurs aux bateaux d'ici, et pour moins de 25 millions \$. On veut vite remplacer le Lucy Maud, ce qui est impensable

avec un navire neuf », indique Roméo Cyr, directeur général de la CTMA.

L'achat d'un navire usagé serait financé par la CTMA, alors que la construction d'un navire neuf — au moins cinq fois le prix — bénéficierait de subventions.

La critique de l'opposition en matière de transports, Jean Garon, n'a pas simplifié le débat hier en affirmant que les îles devraient tôt ou tard être reliées à longueur d'année avec un port gaspésien au lieu de passer par les Maritimes.

M. Cyr s'oppose par ailleurs au projet de liaison entre Carleton et Cap-aux-Meules parce qu'il n'y a pas de place, selon lui, pour deux services, même l'été, une situation qui forcerait une réduction de services par la CTMA, qui jouit virtuellement d'un monopole dans le transport maritime.

« De toute façon, aux îles, personne ne choisirait Carleton, Chandler est plus proche. Aux Madelinots de choisir », dit M. Cyr. La Chambre de commerce madelinienne démontre également une certaine tiédeur face à ce projet, de peur que les Madelinots écopent une hausse de tarifs de la CTMA.

À l'Association touristique des îles, le directeur général Claude Richard croit toutefois que la desserte de Carleton pourrait générer une nouvelle clientèle aux îles. « On n'attend pas ce service pour cette année, mais il y a de la place pour 5000 visiteurs de plus dans les hôtels des îles ».

En ce qui a trait à la liaison du CTMA Voyageur entre l'archipel et Montréal, essentiellement axée sur les marchandises, Roméo Cyr croit que sa société bénéficierait d'un transfert à Matane, port que son navire rallie en hiver. « On ne paierait plus de pilotes, de débardeurs, les frais de port élevés de Montréal et on réduirait énormément la navigation dans les glaces », résume-t-il.

Dans Gaspé-Nord

Louis-Marie Beaulieu, porte-parole du Groupe Desgagnés, promoteur du service estival Gaspésie-Anticosti-Minganie, assure que le projet verra le jour dès cette année. Dans ce cas, les grandes questions demeurent le choix des ports gaspésiens et nord-côtiers.

Grande-Vallée, Rivière-au-Renard et Gaspé se livrent bataille dans la péninsule, alors que Mingan, Rivière-au-Tonnerre et Ha-

Les maires des Îles visitent MIL Davie

CAP-AUX-MEULES — Les maires des îles de la Madeleine visiteront aujourd'hui le chantier maritime MIL Davie, à Lévis.

par ACHILLE HUBERT
 collaboration spéciale

Six maires des îles effectueront une visite du chantier en fin d'après-midi aujourd'hui, après avoir rencontré les préfets des MRC des Chutes-de-la-Chaudière et Desjardins, à la mairie de Lévis.

Les membres de la MRC des îles de la Madeleine, représentant les municipalités de Grande-Entrée, Grosse-Île, Havre-aux-Maisons, L'Étang-du-Nord, Fatima, et

l'île du Havre-Aubert, échangeront leurs points de vue avec leurs collègues de la Rive-Sud de Québec et donneront une conférence de presse à 15 h.

Rappelons que la MRC des îles a déjà pris position dans le dossier du remplacement du traversier Lucy Maud Montgomery en favorisant la construction d'un nouveau traversier adapté aux besoins des Madelinots.

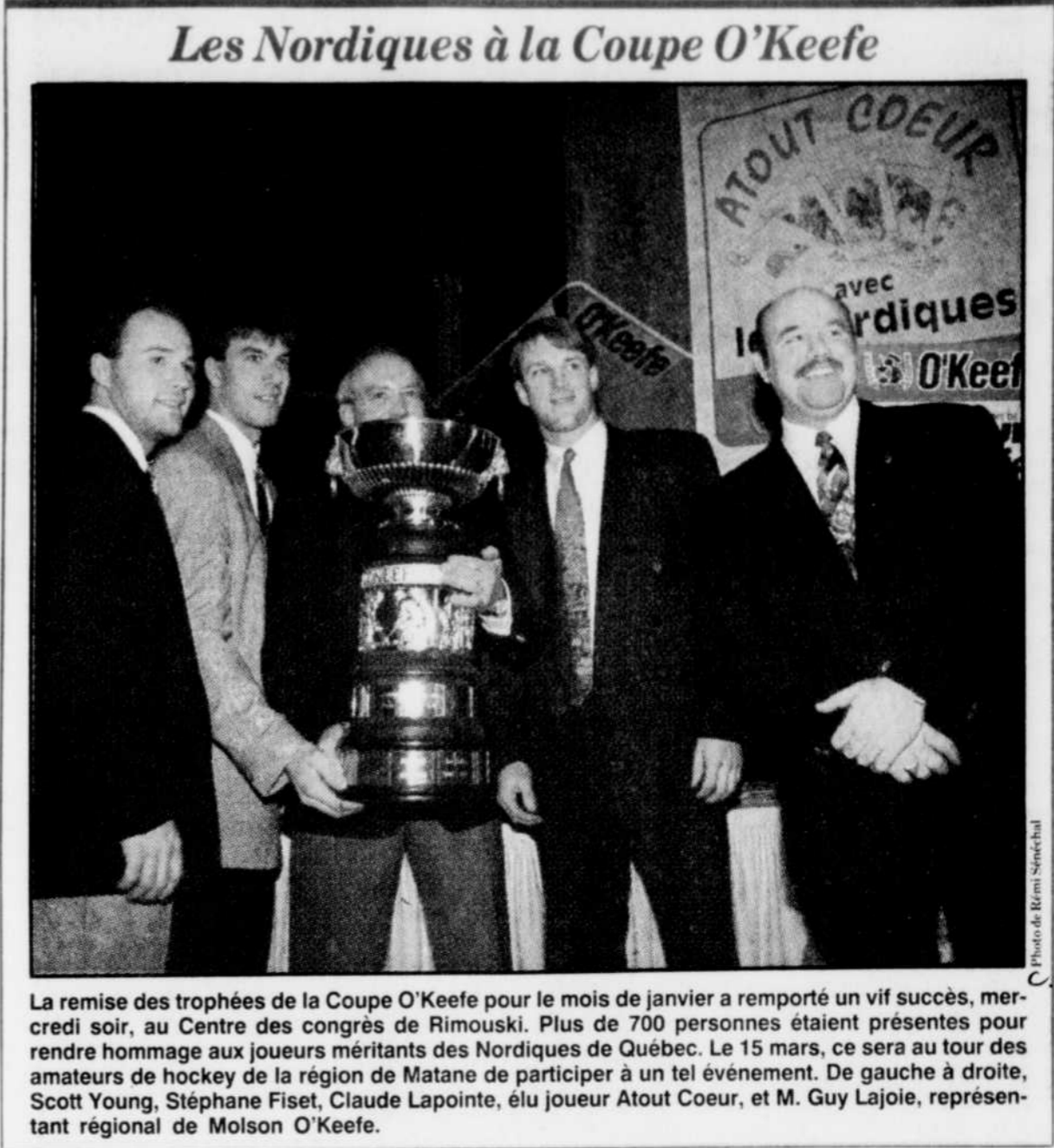
Après la conférence de presse, les maires Mario Cyr, Ruth Clarke, Benoit Arseneau, Marc Edouard Nadeau, préfet, Napoléon Cormier et Gérard Verdier seront les invités de la direction de la MIL Davie de Lévis où ils effectueront une visite du chantier naval.

vre-Saint-Pierre font de même sur l'autre rive.

« Nous prendrons nos décisions dans la troisième semaine

de février au sujet des ports, de nos prix et du début de l'exploitation », précise M. Beaulieu. Le navire, l'ancien Confederation, a

déjà été acheté par le groupe, qui investira 1,5 million \$ et créera une trentaine d'emplois grâce à ce projet.



Les Nordiques à la Coupe O'Keefe
 La remise des trophées de la Coupe O'Keefe pour le mois de janvier a remporté un vif succès, mercredi soir, au Centre des congrès de Rimouski. Plus de 700 personnes étaient présentes pour rendre hommage aux joueurs méritants des Nordiques de Québec. Le 15 mars, ce sera au tour des amateurs de hockey de la région de Matane de participer à un tel événement. De gauche à droite, Scott Young, Stéphane Fiset, Claude Lapointe, élu joueur Atout Coeur, et M. Guy Lajoie, représentant régional de Molson O'Keefe.

Élections partielles dans Bonaventure
La candidate libérale se résout à faire des promesses

NEW RICHMOND — Il aura fallu attendre presque trois semaines de campagne dans la circonscription de Bonaventure avant que l'un des deux antagonistes, la candidate Nicole libérale Appleby-Arbour en l'occurrence, ne fasse une promesse électorale.

par GILLES GAGNÉ
 collaboration spéciale

Elle s'est engagée à doter la région d'une direction régionale du ministère des Transports, en plus de travailler à l'instauration de deux programmes d'éducation, un au niveau secondaire et l'autre au niveau collégial.

« Je m'engage à faire en sorte que soit implantée, à New Carlisle, une direction territoriale du ministère des Transports », a-t-elle déclaré, précisant que « plusieurs dizaines » d'emplois seraient ainsi créés.

Pour le Centre d'études collégiales de Carleton, elle a promis de travailler à l'implantation d'un programme en foresterie, en plus de voir au déblocage des 900 000 \$ nécessaires à l'aménagement de l'atelier de mécanique automobile de la polyvalente de Carleton.

Cette école a reçu du ministère de l'Éducation l'autorisation d'offrir ce programme mais n'a pas encore obtenu les fonds.

L'adversaire de Mme Appleby-Arbour, Marcel Landry, n'a pas répondu à ces promesses par une surenchère de promesses, ajoutant simplement que les propos de la candidate libérale rejoignaient des engagements qu'il avait pris au début de la campagne. « C'est son gouvernement qui bloque les 900 000 \$ du programme de mé-



La candidate libérale dans Bonaventure Nicole Appleby-Arbour promet une direction régionale des Transports dans son comté.

canique automobile. Mais je suis satisfait de voir que mon intervention du début de la semaine sur la décentralisation a eu un effet stimulant sur mon opposante ».

D'autre part, le député libéral

fédéral de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon, viendra prêter main-forte à Mme Appleby-Arbour à compter de demain, jour de la visite du premier ministre Daniel Johnson.

« Je me sens obligé d'intervenir en raison de l'interférence du Bloc québécois dans cette campagne », déclare-t-il en faisant référence à la présence du député bloquiste de Gaspé Yvan Bernier dans Bonaventure cette semaine.

« J'en avais fait la promesse à Gérard D. Levesque l'automne dernier, advenant une situation comme celle-ci. Et Mme Arbour m'a demandé de lui donner un coup de main », enchaîne M. Gagnon, qui n'exclut pas la possibilité de passer toute la prochaine semaine dans la circonscription.

Excuses de Parizeau

Par ailleurs, le chef de l'opposition Jacques Parizeau s'est excusé, hier, de s'être emporté, mercredi, en apprenant que la candidate libérale dans Bonaventure aurait obtenu du gouvernement une augmentation salariale de plus de 16 %, alors qu'en réalité elle a plutôt subi une diminution de salaire.

Appelé à commenter la signification d'un décret gouvernemental confirmant le reclassement de Mme Arbour dans la haute fonction publique, ce qui lui aurait valu une augmentation de salaire de 16,6 %, M. Parizeau avait alors dénoncé « le front de feu du gouvernement pour accorder un tel traitement dans un contexte de compression budgétaire ».

Candidate aux Jeux olympiques d'hiver de 2002
 Macarons en vente au coût de 25

Cet hiver, on patine sur la rivière Saint-Charles.

Merci à notre partenaire, la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002 et à nos commanditaires pour leur participation au fonctionnement de la patinoire de la rivière Saint-Charles.

Les Caisses populaires Desjardins du centre-ville de Québec et du quartier Limoilou
CHOI 98,1 FM
ToS ORSÉ
 Hydro-Québec
 Le meilleur de nous-mêmes

Une invitation de la Ville de Québec candidate pour la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2002 en collaboration avec **LE SOLEIL** IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Tentatives de règlement du conflit

Les 17 médecins des Îles envoient paître leur fédération

CAP-AUX-MEULES — Les 17 médecins omnipraticiens des Îles, qui sont en grève de bureau depuis le début de la semaine, ont rejeté du revers de la main la tentative faite par leur fédération de mettre fin à leurs moyens de pression pour obtenir la mise en application de la loi 120 concernant la garantie d'accueil dans les régions universitaires des médecins ayant pratiqué en régions périphériques.

par ACHILLE HUBERT
collaboration spéciale

Le porte-parole des médecins, M. Jean-Jacques St-Aubin, a déclaré au SOLEIL que les médecins des

Îles ne se laisseraient pas bernier par les belles paroles du ministère et de leur fédération. « Le ministère et la fédération ne se sont même pas rencontrés. Qu'ils commencent par s'asseoir et discuter du problème. Il n'y a eu jusqu'à maintenant que des conversations téléphoniques. C'est pas sérieux », a affirmé M. St-Aubin.

L'attaché de presse de la ministre Robillard, M. Villeneuve, a déclaré au SOLEIL que la FMOQ avait accepté les précisions apportées par le ministère et s'était engagée à demander aux médecins d'arrêter leur grève. La demande fut faite aux médecins et a reçu pour toute réponse un NON catégorique.

Les médecins considèrent que le ministère doit aller au fond du problème en mettant sur pied un mécanisme qui permettrait aux régies de traiter le cas des retours de médecins ayant exercé la médecine en régions périphériques. Les médecins des Îles, si l'on en croit leur porte-parole, ne se satisferont pas de paroles ou de promesses creuses alors que le gouvernement ne peut même pas faire respecter une loi qu'il a créée lui-même, a renchéri M. St-Aubin.

La grève des médecins des Îles pourrait durer un bon bout de temps à en juger par la détermination des omnipraticiens et le laisser-faire du ministre de la Santé.

Mines Wabush

Rejet massif des offres au Labrador

SEPT-ÎLES — Les employés syndiqués de Mines Wabush au Labrador ont rejeté dans une proportion de 95 % les offres patronales présentées, mercredi, après de longues séances de négociations. À Sept-Îles, ce n'est que ce matin que l'on connaît le résultat du vote des Métallos sur l'entente de principe. Tous sont sans contrat de travail depuis le 1er mars.

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

Contrairement à leurs confrères de Sept-Îles, les représentants syndicaux des 300 employés de Mines Wabush au Labrador ont refusé de signer avec l'employeur l'entente de principe obtenue mercredi matin, après 48 heures de discussions intensives. Ils ont plutôt présenté le document aux syndiqués lors d'une assemblée spéciale, hier, au lieu de s'engager avec une signature.

Selon le syndicat des Métallos à Wabush, la compagnie offre aux travailleurs un gel des salaires de trois ans, un gel du boni de vie chère pour un an et aucune amélioration de la caisse de retraite. Bref, une entente beaucoup moins intéressante que celle obtenue par les employés d'IOC à Labrador

City, affirme le syndicat qui chiffre le manque à gagner à 1,33 \$ de l'heure. Les 311 syndiqués ont donc rejeté massivement dans une proportion de 95 % l'offre patronale.

À Sept-Îles pourtant, le syndicat des Métallos a accepté de signer avec l'employeur l'entente de principe. Personne n'a voulu commenter, hier, la décision des syndiqués du Labrador, car c'est ce matin seulement que les employés de Mines Wabush à Pointe-Noire termineront de se prononcer sur le document.

Mines Wabush est la plus petite compagnie minière de la Côte-Nord avec une production annuelle d'environ 4 500 000 tonnes de minerai de fer. L'entreprise a le mandat de réduire ses coûts de production de 10 % si elle souhaite éviter la fermeture.

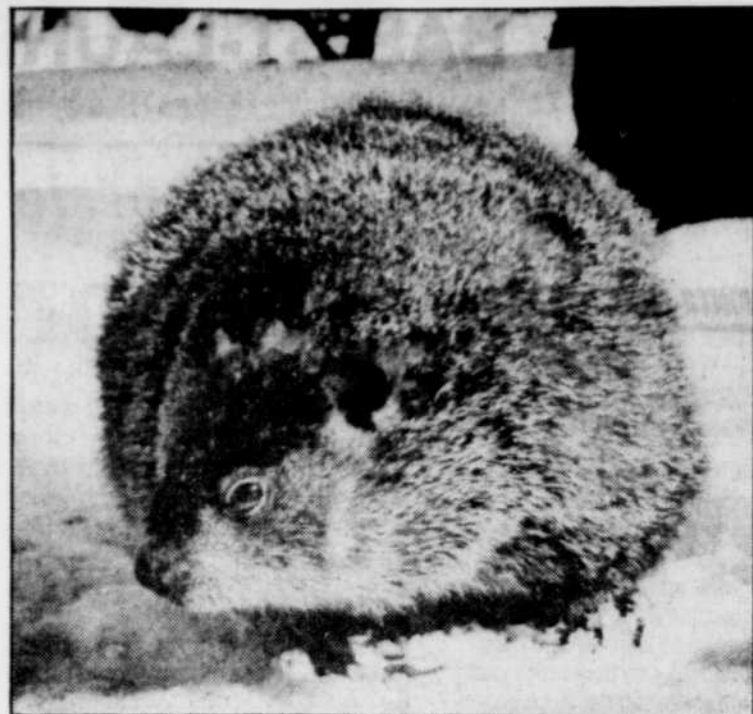
ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

■ Jeux 2002: des retombées égales à 15 carnivals

SAINTE-FOY — Les retombées des Jeux olympiques à Québec sont l'équivalent de celles de 21 Médiévales, 15 fois le Carnaval et 25 fois le Festival d'été. C'est après avoir fait ce décompte que la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy a réitéré son appui à la Société des jeux d'hiver de Québec 2002. Dans un communiqué émis hier, l'organisme souligne que les jeux olympiques amèneront dans la région 400 millions \$ « d'argent neuf » provenant de l'extérieur du pays en droits de télévision, de ventes de billets ou de commandites. Ce qui devrait créer 10 000 emplois.

■ Garon veut desservir les îles à partir de la Gaspésie

LÉVIS — Comme premier geste en vue d'une véritable politique de transport maritime dans le golfe du Saint-Laurent, le Québec se doit d'établir lui-même une desserte des îles de la Madeleine à partir d'un port gaspésien. C'est ce qu'a affirmé le député de Lévis et porte-parole de l'opposition en matière de transport à l'Assemblée nationale, Jean Garon, au cours d'une conférence de presse, hier. De l'avis de M. Garon, le gouvernement Chrétien ne va nulle part dans le dossier du traversier des îles et le Québec doit se préparer en conséquence à mettre fin à « la tutelle fédérale » sur cette liaison maritime.



Québec a décidé de protéger la marmotte, une bête qualifiée de vermine par les agriculteurs.

Chasse du «siffleux» prohibée en mai, juin

RIMOUSKI — Encore ébranlés par la disparition du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), des chasseurs sportifs veulent maintenant se regrouper pour dénoncer et contrer la prochaine réglementation interdisant, au printemps, la chasse de la marmotte commune.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

L'espèce communément appelée « siffleux », était auparavant chassée à longueur d'année et sans limite de prise. Elle sera dorénavant protégée en mai et en juin. Selon le porte-parole du bureau régional de l'Environnement et de la Faune à Rimouski, M. Armand Dubé, le ministère veut protéger la mise bas des femelles en interdisant l'abattage lors de cette période au cours de laquelle l'espèce est la plus vulnérable.

Le ministère veut protéger davantage ce gibier, qualifié de vermine par les agriculteurs. « C'est une chasse qui n'a pas de finalité puisque ni la fourrure et ni la chair ne sont prélevées après l'abattage », dit-on au ministère qui reconnaît que cette réglementation satisfera certains groupes qui s'opposaient depuis plusieurs années à la pratique de ce type de chasse.

Chez les chasseurs, cette information s'est répandue comme une trainée de poudre. Le propriétaire d'une boutique spécialisée en chasse et pêche, M. Jacques Therriault, des Sports Bang! Bang! à Rimouski, s'est dit attristé par cette réglementation qu'il entend dénoncer à la grandeur de la province.

« Mon but est de connaître les vraies raisons qui ont motivé cette décision. À mon avis, Québec veut aussi diminuer l'intérêt des gens à acheter des armes en leur enlevant les deux meilleurs mois pour chasser la marmotte. Après, au cours de l'été, la chasse devient impossible parce que le foie est très haut et on ne les voit plus », dit M. Therriault.

Selon ce dernier, ce ne sont pas que les chasseurs sportifs qui seront pénalisés par cette réglementation. « Depuis des années, le MLCP nous disait que les marmottes étaient une espèce de vermine qu'il fallait contrôler parce qu'elle est nuisible aux terres agricoles. C'est aussi la même chose pour nombre de citadins qui cultivent des jardins près des villes et qui sont aux prises avec ce fléau et qui veulent s'en débarrasser », explique M. Therriault qui sonne l'alarme auprès de tous les chasseurs sportifs.

Selon un spécialiste en aménagement de la faune, M. Jean Ferron, professeur responsable du programme de gestion de la faune à l'Université du Québec à Rimouski, cette nouvelle réglementation ne changera rien. « Si on interdit la chasse de la marmotte en mai et en juin, il y aura moins de captures par la chasse, c'est évident, mais les mortalités naturelles seront à la hausse. Le surplus de 'siffleux' ira ailleurs et il s'en tuera plus sur les routes », soutient le spécialiste, auteur d'un ouvrage sur le sujet.

M. Ferron explique qu'aux États-Unis, la présence des marmottes est considérée comme un véritable fléau. « Ici au Québec, c'est pareil. Les siffleux causent d'importants problèmes aux agriculteurs. Les dommages à la machinerie par les monticules de terre qui donnent accès au gîte des siffleux font des millions \$ de dégâts. C'est un grave problème vécu par tous les agriculteurs », assure M. Ferron. Il compare d'ailleurs la marmotte au coyote. « Ce sont des espèces qui sont fortes et qui se reproduisent très bien. On aura beau tenter d'en réduire le nombre, la race récupère très vite et produit des sujets encore plus forts. »

En Bref

■ Les maires et les conseillers des îles donneront l'exemple

ÎLES DE LA MADELEINE — À compter de la semaine prochaine, les maires et les conseillers municipaux des Îles s'engageront personnellement dans le processus de triage des déchets domestiques, en prévision de la mise en opération, vers la mi-mars, de la nouvelle usine de compostage et d'incinération des îles de la Madeleine. Les maires apprendront comment distinguer un déchet compostable de celui qui ne l'est pas. À leur tour, les Madelinots seront appelés à se familiariser à une nouvelle manière de traiter les ordures ménagères. Tous les déchets qui sont biodégradables seront placés dans une poubelle tandis que les autres, comme le verre, le plastique, les métaux, seront remis ailleurs. Ce triage facilitera la tâche des préposés de l'usine, permettra d'utiliser à leur maximum les équipements très sophistiqués et dispendieux installés dans l'usine, et donnera un compost de grande qualité.

loto-québec		RÉSULTATS	
649		loto-québec	
Tirage du	94-02-09	6/6	0
		5/6+	6
		5/6	262
		4/6	14 232
		3/6	259 046
17 19 20 21 35 41		GAGNANTS	
Numéro complémentaire: 42		LOTS	
		2 283 945,10 \$	
		114 197,20 \$	
		2 092,10 \$	
		73,80 \$	
		10,00 \$	
		Ventes totales: 15 907 445,00 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 5 800 000,00 \$	
		Prochain tirage: 94-02-12	
Extra.		Panco	
NUMÉROS	LOTS	Tirage du	
282549	100 000 \$	94-02-10	
82549	1 000 \$	2	7
2549	250 \$	17	20
549	50 \$	40	41
49	10 \$	47	57
9	2 \$	8	12
		13	34
		43	44
		63	67
		68	
		Prochain tirage: 94-02-11	

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PLACE
DE LA
FAMILLE

là
où
vous
êtes
le
héros
même
sous
zéro!

Carnaval de Québec

Du 3 au 13 février • Plaines d'Abraham

Le samedi 12 février de 13 h à 17 h,
venez rencontrer Vicky Paradis!

• Voyez la interpréter ses « hits »
sur la scène de Place de la Famille
• Séance de signature d'autographes
et plusieurs surprises!

Une commandite de:



Les caisses populaires Desjardins
de Québec

En collaboration avec:

• Commission des champs
de batailles nationaux
• Kompan



LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!



Les partenaires officiels de la fête:



Bell IGA



SOCIÉTÉ
DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE
DU QUÉBEC

SRC

Des élèves apprennent à jouer avec les mots

MATANE — Trois cents élèves provenant de 17 commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine ont rendez-vous avec les mots, lors de la 17e Manifestation culturelle scolaire de l'Est du Québec qui aura lieu du 19 au 22 mai, à la polyvalente et à l'école Marie-Guyart de Matane.

par **ROMAIN PELLETIER**
collaboration spéciale

Cet événement annuel, unique au Québec, vise principalement à stimuler le développement culturel et à favoriser les échanges artistiques entre les élèves de la région. Choisis par leur commission scolaire respective, les jeunes sont invités à vivre différents ateliers de formation, à participer à la préparation et à la présentation de spectacles variés ainsi qu'à explorer le milieu matanais.

Cette année, les organisateurs ont retenu le thème des arts littéraires avec pour slogan « Laisse-toi prendre aux

mots ». L'auteur, Line Arsenault, de Québec, originaire de Matane, assume la présidence d'honneur de cette fête printanière. Elle s'est surtout fait connaître avec sa bande dessinée Les Mecs, ces drôles de petits pompiers.

« Un carrefour de quatre jours, dit-elle, centré sur tout ce qui entoure les arts littéraires, représente un éventail de trésors inestimables. Échanges, rencontres, ateliers, idées, inspirations... il ne fait pas de doute que chaque adepte trouvera dans cette manifestation une occasion de ressourcement unique ».

Le président du comité organisateur, René Beaulieu, souligne qu'une équipe dynamique de responsables et de bénévoles s'apprete à faire vivre aux 300 jeunes participants du secondaire et à leurs quelque 60 accompagnateurs un autre événement intense de formation culturelle et d'échanges.

Cette manifestation culturelle du printemps constitue un projet collectif de la direction régionale du ministère de l'Éducation et ses partenaires, les commissions scolaires de l'Est du Québec.

La réserve de Baldwin intéresse

NEW RICHMOND — Les gestionnaires de la Zec de la rivière Petite Cascapédia aimeraient obtenir du ministère de l'Environnement et de la Faune la gestion de la réserve faunique Baldwin, un territoire de 229 kilomètres carrés situé à 60 kilomètres de New Richmond.

GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Ils veulent ainsi éviter que cette réserve devienne un territoire libre, un statut qui mène souvent à

la détérioration des lieux, notamment en raison du manque de supervision de la pêche sportive.

Au début de 1993, le MLCP, remplacé il y a un mois par le ministère de l'Environnement et de la Faune, avait rejeté une première

demande de prise en charge de la réserve Baldwin venant de l'Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia, les gestionnaires de la Zec Petite Cascapédia, qui sont toutefois revenus à la charge à l'automne.

« Nous avons reçu un non catégorique, mais nous sommes retournés voir le MLCP, qui croyait que la réserve Baldwin n'avait pas de potentiel. Nous pensons au contraire que ce territoire pourrait accueillir une chasse contingente à l'original », soutient Gaëtanne Bujold-Cyr, présidente de la Zec Petite Cascapédia.

Au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), le projet des dirigeants de la Zec Petite Cascapédia est jugé intéressant mais on n'ose pour le moment prédire d'échéancier pour son approbation.

« On ne sait pas encore quel statut prendrait la réserve Baldwin dans ce cas », explique Armand Dubé, du MEF.

Jusqu'en 1988, le MLCP supervisait une quarantaine de réserves fauniques à travers le Québec, avant qu'on ne décide d'en garder uniquement 16, excluant la réserve Baldwin.

■ Poursuite contre des Montagnais

MASHTEUATSH (PC) — Les agents de conservation du ministère de l'Environnement et de la Faune vont déposer des accusations contre des Montagnais qui auraient tendu un filet de pêche dans le secteur de Vauvert, au Lac-Saint-Jean. Le porte-parole du ministère, Guy Langevin, ne pouvait, hier, préciser la nature exacte des accusations qui seront déposées par les agents de conservation. M. Langevin a tenu à souligner l'étroite collaboration des Montagnais dans l'opération et l'appui du conseil de bande. De son côté, le conseil de bande de Mashteuatsh attend le rapport des agents territoriaux avant de déterminer s'il prendra la défense des responsables de ce geste. C'est du moins ce qu'a précisé le chef du conseil Rémy Kurtz, tout en soulignant qu'il s'agit d'un événement isolé qui va à l'encontre des efforts de la communauté dans la protection de la ouaniche au lac Saint-Jean. Dans le cas de Vauvert, le chef affirme que le geste a peut-être été posé en-dehors des secteurs identifiés pour la pêche de subsistance au filet.

Une autre grand journaliste disparaît

Décès de Beauvais Bérubé

RIVIÈRE-DU-LOUP — Un autre grand du journalisme dans la région du Bas-Saint-Laurent est décédé hier à Rivière-du-Loup. M. Beauvais Bérubé s'est éteint hier au Centre hospitalier régional du Grand-Portage à Rivière-du-Loup à l'âge de 69 ans.

par **CARL THÉRIAULT**
collaboration spéciale

Journaliste et éditorialiste pendant une vingtaine d'années à l'hebdomadaire *Le Saint-Laurent*, M. Beauvais Bérubé était reconnu comme un ardent défenseur des intérêts de la région de Rivière-du-Loup. Entre 1946 et 1952, il avait été correspondant pour LE SOLEIL et La Presse.

L'an dernier, il publiait un pre-

mier volume sur l'histoire de Rivière-du-Loup intitulé *Rivière-du-Loup*, Jointains commencements, longs cheminements.

Il a fait partie tout au cours de sa carrière de nombreux organismes sociaux et économiques, ce qui lui a valu de recevoir plusieurs honneurs, dont la Médaille du Canada en 1967.

Ses funérailles auront lieu demain à 15 h en l'église du quartier Saint-Ludger de Rivière-du-Loup.

AVIS
Avis est donné que la compagnie **LES ACIERS BUSSIÈRES INC.**, constituée d'après la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans le district de Québec, a l'intention de demander à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
QUÉBEC, ce 1er jour de février 1994.
HICKSON, MARTIN & BLANCHARD
Procureurs de la requérante.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des alcools, des courses et des jeux
Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.
Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée, et être adressée à : **La Régie des alcools, des courses et des jeux, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N2C9**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
RESTAURANT SAIGON- BANGKOK ESCALE PARIS INC.	1 bar sur terrasse, permis additionnel	780, Saint-Jean Québec
Restaurant Saigon-Bangkok Escalé Paris inc. 780, Saint-Jean Québec		
Dossier : 198 093		
Association des Étudiants en Sciences de l'Administration à Laval	PERMIS DE RÉUNION PÉRIODIQUE POUR VENDRE du universitaire	Pavillon Poiasis Prince Sainte-Foy
15, 5e Avenue Valcartier	jeudi, du 10 janvier au 29 avril et du 1er septembre au 16 décembre 1994	
Responsable : Marc Boudreault		

Le Président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

La Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUC) demande des offres pour :

La pose, l'enlèvement, la relocalisation ou la mise au niveau d'abribus sur son territoire

Les documents de soumission sont disponibles à la division de l'Approvisionnement, au 720, rue des Rocailles, Québec (Qc) G2J 1A5 — (tél.: 627-2351, local 211).

Toute soumission doit être présentée sur les formules fournies par la Société, transmise sous enveloppe cachetée et être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission au montant de cinq mille dollars (5 000 \$).

Pour être validement reçues, les soumissions doivent se trouver au bureau du Secrétaire (Direction générale), le 28 février 1994, au plus tard à 14 h (heure d'ouverture des soumissions).

La Société de transport ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation de quelque sorte envers le ou les soumissionnaires.

Marc Lalonde
Secrétaire
Québec, le 11 février 1994



Ô soleil

Comment obtenir 20% de rabais cette fin de semaine

Faites un achat à prix courant, à l'un ou l'autre des rayons désignés durant l'une des fins de semaine Ô soleil et nous vous remettons une carte-rabais Ô soleil. Cette carte vous donne droit à un rabais de 20% sur votre prochain achat d'articles à prix courants, presque partout* chez Eaton durant cette fin de semaine!

Rayons-vedettes désignés demain et dimanche :

- Articles ménagers • Lingerie • Vêtements pour hommes
- Fragrances • Vêtements pour enfants

Rendez-vous Ô soleil les fins de semaine!
* Certaines restrictions sont applicables : consulter la liste des exceptions en magasin.

12 et 13 février 19 et 20 février 26 et 27 février 5 et 6 mars

«Ô soleil» chez Eaton. Pour le plaisir de magasiner.



EATON
1234 5678 9012
TIMOTHY EATON

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas